

Image not found or type unknown



declaration d'une pièce à l'urbanisme?

Par **Bertaga**, le **28/07/2009** à **17:04**

Je suis intéressé par une maison. Je souhaite l'acheter mais le propriétaire n'a pas déclaré une pièce de la maison. En effet des petites combles ont été aménagées en chambre (il y a un velux, je ne sais pas s'il y était avant). Que faire pour la déclarer à l'urbanisme? Je risque quelque chose en faisant cette démarche? L'ancien propriétaire risque-t-il quelque chose si je déclare?

Merci par avance pour vos reponses et conseils...

Bien cordialement

Par **Bertaga**, le **29/07/2009** à **13:18**

Personne n'a une reponse??? =(